

Rapport de la commission de Gestion Exercice 2015



Conseil communal
Gimel

Gimel, le 7 juin 2016

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion, composée de :

Daniel Egli, président
Sandra Bourgeois
Florian Baeriswyl
John Reymond
Valérie Theintz, rapporteur
Pascal Ciaburri, suppléant
Sébastien Debonneville, suppléant

s'est réunie à 11 reprises pour examiner les comptes ainsi que la gestion de la commune pour l'exercice 2015.

En vertu du mandat qui lui a été confié et en application des articles 91 ss du règlement du Conseil Communal, la commission a procédé à l'examen de la gestion ainsi que des comptes 2015. De même, elle a visité les biens communaux suivants :

- le bâtiment multifonctions,
- ainsi que la STEP.

Introduction

La comptabilité a été révisée par le bureau fiduciaire Cofirev Sàrl à Bière.

La commission a eu à sa disposition l'ensemble des pièces justificatives, documents comptables et rapports nécessaires à son bon fonctionnement. La commission a procédé à l'examen des comptes par comparaison entre montants budgétés et effectifs, ainsi que par pointages. Nous avons également vérifié les postes du bilan, les investissements et les préavis.

Par souci de clarté, les montants sont indiqués sans les centimes.

Plusieurs préavis ont eu des incidences sur l'exercice 2015, à savoir :

N° 06-2013 « Réorganisation de la déchèterie et transformation du hangar existant »

CHF 574'287 ont été comptabilisés pour ce préavis au 31.12.2015, pour un montant alloué de CHF 798'800.

Les dernières factures devraient être comptabilisées dans le courant 2016 et ainsi clore le préavis.

N° 03-2014 « Bâtiment multifonctions – Crédit de construction »

Le total des dépenses au 31.12.2015 s'élèvent à CHF 1'807'630, pour un préavis fixé à CHF 2'585'000.

Ce préavis devrait également être terminé dans le courant 2016.

N° 01-2015 « Aménagement de la place de la Vernette – Crédit d'étude »

Un montant de CHF 147'456 a été comptabilisé pour un budget de CHF 805'000.

N° 03-2015 « Demande de Crédit-Equipements adduction d'eau et de gaz- Quartier Closez-à-l'Orbannaz / Détournement du collecteur EC PGEE520 – Avenue de la Rosière

Le montant total des dépenses s'élèvent au 31.12.2015 à CHF 177'582 pour un budget de CHF 230'000.

Concernant le préavis N° 04-2012 « Extension du réseau du gaz et du télé-réseau SEFA Bauloz », celui-ci devrait être clos lors de l'inscription des servitudes dans le courant de l'année 2016.

Résultat de l'exercice

L'exercice comptable 2015 boucle sur un bénéfice de CHF 104'100, en regard du budget qui prévoyait une perte de CHF 244'755. Ce résultat s'explique principalement par le remboursement du décompte de la facture sociale 2014 de CHF 340'410, ainsi que par une subvention ponctuelle pour nos forêts.

La marge d'autofinancement, qui indique la mesure dans laquelle la commune peut investir en fonction de sa capacité financière, est en augmentation et s'élève à CHF 969'254 alors qu'elle se situait à CHF 167'498 l'an dernier.

L'endettement net* de la commune s'élève à CHF 9'927'147, ce qui représente CHF 5'205/hab. (base 31.12.2015 : 1'907 habitants. Ce qui représente une augmentation de 16,5 % par rapport à l'année précédente.

* Contrairement à la Municipalité, notre calcul de la dette nette ne prend en considération que les engagements financiers et les dettes bancaires, ainsi que les disponibilités. Ce calcul exclu le compte 9123 « Terrains et bâtiments du patrimoine financier ».

Administration générale

En comparaison du budget, le résultat de ce dicastère présente une légère augmentation pour l'année 2015.

Cet écart s'explique en partie par certaines factures comptabilisées en 2015 pour le changement du système informatique en raison d'une réception tardive des factures, alors qu'il avait été prévu de les ventiler encore sur 2014, conformément au crédit complémentaire accordé.

Finances

Ce dicastère présente une diminution de CHF 46'799 par rapport au budget.

Grâce à quelques ventes immobilières, la commune a encaissé des droits de mutation plus importants que prévu.

Alors qu'ils étaient à la baisse depuis plusieurs années, les défalcatons d'impôts (soit les impôts irrécupérables) sont à nouveau en augmentation et se situent à CHF 60'458.

Notre participation au fond de péréquation se situe à CHF 1'034'129, soit en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Domaines et bâtiments

Nous constatons une diminution à hauteur de CHF 46'874 par rapport à celui budgété.

La réfection de la façade de la salle omnisport a engendré des frais plus importants qu'estimé.

Quelques rénovations d'appartements communaux ont été effectuées et ont grevé le budget.

Travaux

Pour 2015, nous notons un dépassement de CHF 144'874.

En raison des conditions hivernales particulièrement rigoureuses, les coûts liés au déneigement ont doublé par rapport au budget.

De plus l'entretien des terrains de sport a engendré des coûts importants. Il faut noter que le contrat d'entretien arrive à échéance.

Instruction publique et cultes

Au 31.12.2015, ce poste est équilibré et n'appelle pas de commentaire particulier.

Le coût par élève pour notre commune pour l'exercice 2015 se monte à CHF 4'733 alors qu'il s'élevait à CHF 4'337 en 2014.

Sécurité sociale

Pour ce dicastère, le remboursement de la péréquation permet un équilibre des comptes.

Services industriels

Comme l'année précédente, la société Valgaz a rétrocédé cette année CHF 76'677.

Observations et remarques

Comme les années précédentes la commission maintient ses recommandations de prudence. Les futurs investissements pourraient impacter fortement notre marge d'autofinancement.

Nous rappelons que bon nombre d'éléments ayant une forte répercussion sur le résultat opérationnel de la commune ne sont pas influencés par la municipalité, mais sont imposés par le canton et sont bien souvent imprévisibles, comme la péréquation et la facture sociale.

Remerciements

Les membres de la commission de gestion tiennent à remercier la Municipalité ainsi que la boursière, Madame Pascale Ducret, pour leur disponibilité, la clarté de leurs explications, et le bon travail accompli au cours de l'année 2015.

Nos remerciements vont également à l'ensemble du personnel qui veille chaque jour sur le domaine communal.

Conclusion

En conclusion, la commission de gestion propose au conseil :

1. d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2015,
2. d'adopter les comptes tels que présentés,
3. d'en donner décharge à la boursière,
4. d'en donner décharge à la Municipalité,
5. de donner décharge de son mandat à la commission de gestion.

Pour la commission de gestion :

Daniel Egli, président



Valérie Theintz, rapporteur



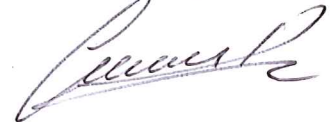
Sandra Bourgeois



Florian Baeriswyl



Pascal Ciaburri



Sébastien Debonneville



John Reymond

